

Réf: Dossier 481107

Avis de constitution

SOCIETE « NIKIEMA P ABOUBACAR » en abrégé « NIPAB »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE
IMMEUBLE KOPA LOT 42 ILOT 616, Lot 42, Ilot 616

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2025, et enregistrés le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIKIEMA P ABOUBACAR » en
abrégé « NIPAB »

Objet : TRANSPORT VTC;
LIVRAISON;

Et pour la réalisation de l'objet social - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE
IMMEUBLE KOPA LOT 42 ILOT 616, Lot 42, Ilot 616

Dirigeant(s) M NIKIEMA PAGNAGBNIESGO BOUKARE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01365 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06910/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

